

14SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX DU MAROC
« S.G.T.M »
Société Anonyme
Au capital de 300.000.000,00 dirhams
Siège Social : 2 Boulevard Zerktouni - Casablanca.

R.C n°31287
I.F n°1049084

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12 et des statuts de notre Société pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2024, des résultats de cette activité et des perspectives, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par l'article 141 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12, ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

1- Faits marquants :

Dans le cadre de sa stratégie de développement des chantiers en mode Fast-Track, SGTM a pu décrocher et lancer en 2024 de nouveaux projets d'envergure liés à la construction d'infrastructures sportives avec notre client l'Agence Nationale des Equipements Publics. Ces nouveaux projets qui portent sur des nouveaux stades et infrastructures annexes à Rabat démontrent l'engagement de la société et sa contribution dans les grands événements sportifs prévus dans notre pays.

2- Activité de la Société :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 10.452.484.254,71 dirhams, contre 7.421.752.409,08 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 41% ;
- Les produits d'exploitation s'élèvent à 10.488.209.843,16 dirhams contre 7.463.053.278,33 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 41% ;
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 9.358.787.875,71 dirhams contre 6.638.346.514,90 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 41% ;
- Le résultat d'exploitation s'élève ainsi, à 1.129.421.967,45 dirhams contre 824.706.763,43 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 37% ;

- Les produits financiers se sont élevés à 70.381.886,34 dirhams contre 43.716.566,40 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 61% ;

- Les charges financières se sont élevées à 69.329.199,34 dirhams contre 93.096.755,70 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 26% ;

- Le résultat financier s'élève ainsi, à 1 052 687 dirhams contre -49.380.189,30 dirhams au titre de l'exercice 2022, soit une augmentation de 102%.

- Le résultat courant s'élève à 1.130.474.654,45 dirhams contre 775.326.574,13 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 46%.

- Les produits non courants s'élèvent ainsi à 236.759.835,70 dirhams contre 185.739.525,70 dirhams au titre de l'exercice précédent.

- Les charges non courantes se sont élevées à 228.821.074,24 dirhams contre 188.202.208,73 dirhams au titre de l'exercice 2023.

- Le résultat non courant s'élève ainsi, à 7.938.761,46 dirhams contre -2.462.683,03 dirhams au titre de l'exercice précédent.

- Le résultat avant impôt de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élève à 1.138.413.415,91, dirhams contre 772.863.891 dirhams au titre de l'exercice 2023, soit une augmentation de 47%.

- Après déduction de l'impôt sur les sociétés d'un montant de 374.321.780,45 dirhams, l'exercice clos le 31/12/2024, se traduit par un bénéfice net de 764.091.635,46 dirhams contre un bénéfice net de 524.721.867,59 dirhams au titre de l'exercice 2023, soit une augmentation de 46%.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la société s'élevait à 9.881.398.441,47 dirhams contre 8.040.768.469,57 dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 23%.

➤ Filiales et participations

Les principaux indicateurs financiers des filiales au titre de l'exercice 2024 se présentent comme suit :

Filiale	Secteur d'activité	Participation au capital en %	Résultat net en MAD	Capitaux propres en MAD	Total Bilan
SGTM OFF SHORE	BTP	100,00	645 449,60	859 286,40	3 796 641,31
SGTM IMMOBILIER	IMMOBILIER	97,00	-62 191 665,45	-5 647 649,92	483 434 419,29
JNANE TAMESNA	IMMOBILIER	96,00	- 6 940	261 299,56	3 244 737,38
SGTM ENERGY	ENERGIE	99,90	-29 200,18	150 595,09	961 213,38
SGTM CI	BTP	100,00	-55 236 885,31	-15 780 704,10	826 894 024,65
SGTM SFT	BTP	50,00	948 511,60	-39 400 155,31	152 897 841,80
SGTM STFA	BTP	99,60	-1 460 819,62	5 102 197,71	28 394 342,01
SSN	BTP	50,00	35 186 063,73	66 203 195,43	935 769 858,33
GCPN	BTP	42,49	9 100 258,58	-1 207 101,82	1 032 643 182,10
STEDS	BTP	100,00	-235 314,78	12 377 718,66	16 973 180,78
SGTM TANZANIA	BTP	100,00	430 701,53	10 747 572,69	18 685 200,53
CCN	BTP	35,00	-189 309 119,37	-1 211 984 493,69	282 173 367,70

RIAD EL JADIDA	IMMOBILIER	1,48	-5 834 684,71	7 668 982,64	365 851 528,88
SGTM AFRICA	HOLDING	100,00	-564 019,78	291 244,18	405 070,29
AFRICA CONSTRUCT	SERVICE	10,00	-1 375 356,3	20 093 475,18	20 262 795,18
INFRAMET	INDUSTRIE METALLIQUE	7,00	201 648 243,96	224 105 604,35	467 578 565,75
DPC	BTP	5,00	ND*	ND*	ND*
MARINE CONSTRUCT MAROC	BTP	50,00	60 685 498,69	80 645 307,98	1 527 868 413,43
IRZER BUILDINGS	BTP	25,00	ND*	ND*	ND*
MARINE CONSTRUCT MAROC MED	BTP	49,96	ND*	ND*	ND*

(*) non disponible

➤ Difficultés rencontrées au cours de l'exercice :

L'année 2024 a connu une forte croissance induite par l'accélération du rythme des travaux dans les chantiers stratégiques pour l'Etat marocain. SGTM déploie des efforts importants pour anticiper les besoins en approvisionnement et matériel afin de répondre aux contraintes de ce type de chantier.

3- Présentation des états de synthèse :

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur au Maroc.

Les états de synthèse figurent ci-après en annexe et la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs conformément à l'arrêté 3030-12 du 3 Kaada 1433 (20 Septembre 2012) relatif aux modalités de décomposition du solde des dettes fournisseurs dans les transactions commerciales est reprise ci-après :

	(A) Montant des dettes fournisseurs à la clôture A=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
31/12/2023	2.607,29	897.92	459,81	426.2	138,07	685.29
31/12/2024	3.278,81	1543.49	980.43	344.1	345.38	65.41

4- Résultats- Affectation :

L'exercice écoulé fait ressortir un résultat de **764.091.635,46** dirhams que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	764.091.635,46
<u>Auquel s'ajoute :</u>	
Report à nouveau antérieur	1.521.042.121,80
Bénéfice distribuable	2.285.133.757,26
A titre de dividendes aux Actionnaires	500 000 000.00
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1.785.133.757,26 Dirhams.	

Dépenses non déductibles fiscalement :

Nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, qui s'élèvent à un montant global **de 89.730.656,34** dirhams.

Mandat des administrateurs dans d'autres conseils d'administration :

Nous vous présentons ci-dessous la liste des mandats des administrateurs dans d'autres conseils d'administration ainsi que leurs fonctions principales :

ADMINISTRATEURS	Société	Mandat	Fonction
KABBAJ M'HAMMED	KD HOLDING	6 ANS	Président Directeur Général
	SGTM IMMOBILIER		Président Directeur Général
	SGTM STFA NADOR		Administrateur
	SGTM SUD		Président Directeur Général
	GCPN		Administrateur
	NOVACIM		Président Directeur Général
	GUELTA TOURIST		Président Directeur Général
	SGTM ENERGY		Président Directeur Général
	SGTM STFA		Président Directeur Général
	MARINE CONSTRUCTION MAROC		Président Directeur Général
	DAKHLA PORT CONSTRUCTION		Administrateur
	IRZER BUILDINGS		Administrateur
	MARINE CONSTRUCTION MAROC MED		Administrateur
	KABBAJ MOHAMMED		KD HOLDING
SGTM IMMOBILIER		Administrateur	
SGTM SUD		Administrateur	
NOVACIM		Administrateur	
GUELTA TOURIST		Administrateur	
SGTM ENERGY		Administrateur	
AKMH INVEST		Président Directeur Général	
KABBAJ MOHAMMED ALI	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM STFA NADOR		Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur
	SGTM STFA		Administrateur
KABBAJ HAMZA	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM IMMOBILIER		Administrateur
	SGTM STFA NADOR		Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	GCPN		Administrateur
	NOVACIM		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur
	SGTM STFA		Administrateur
		Administrateur	

	AKMH INVEST		
	MARINE CONSTRUCTION MAROC		Administrateur
	DAKHLA PORT CONSTRUCTION		Administrateur
	IRZER BUILDINGS		Administrateur
	MARINE CONSTRUCTION MAROC MED		Administrateur
KABBAJ JIHANE	KD HOLDING	6 ANS	Administrateur
	SGTM SUD		Administrateur
	NOVACIM		Administrateur
	SGTM ENERGY		Administrateur
KABBAJ HICHAM	AKMH INVEST	6 ANS	Administrateur
	SGTM STFA		Administrateur
	KD HOLDING		Administrateur

5- Conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 (modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12) :

Vous trouverez, ci-joint, notre rapport spécial sur les conventions susceptibles d'être régies par les articles 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12, et dont nous vous demanderons la ratification à l'assemblée comme le prévoit la troisième résolution.

6- Texte des résolutions :

Première résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Décembre 2024, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice net de **764.091.635,46** dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à **89.730.656,34** dirhams.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat **764.091.635,46** dirhams de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	764.091.635,46
<u>Auquel s'ajoute :</u>	
Report à nouveau antérieur	1.521.042.121,80
Bénéfice distribuable	2.285.133.757,26
A titre de dividendes aux Actionnaires	500 000 000.00
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 1.785.133.757,26 Dirhams.	

Troisième résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi du 30 Août 1996 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et 78-12, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

Fait à Casablanca

Le 25/03/2024



**Le Conseil d'administration
Le Président**

M. M'hammed KABBAJ